Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20261112-DELIB_70_26-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRAMAIN

Séance du 12 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze novembre, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Benoit DESPRES, Maire

Présents : DESPRES Benoit, Maire, ESNAULT Patrick, HESRY Catherine, BARON Sylvain, PIAN Laure, adjoints, LEFEUVRE Cédric, DUCHENE Catherine, AMELOT Guy, FERET FILHOL Gwénola, PESTEL Véronique, THOMMAS Christian, GAIGNEUX Cyrille, GUITTON Caroline, Céline RABARDEL.

Procuration : Roland JEHAN à DESPRES Benoit

Secrétaire de séance : Cédric LEFEUVRE

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 14 votants : 15

Date de la convocation : 04/11/2026

2026-70 : Contrat copieur de la mairie

Le contrat de maintenance de la photocopieuse de la mairie signé en décembre 2016 arrive à échéance le 21 décembre 2026. La société BRS de Trémuson nous propose plusieurs choix :

1) Acquisition ou location d'un multifonction couleur SRA3 KYOCERA TASKalfa MZ2501ci équipé de son chargeur de document à 1 passage de 320 feuilles, de deux magasins de 500 feuilles chacun, d'un bypass de 150 feuilles, de son meuble support et d'un finisher agrafeur externe de 50 feuilles 3 positions

   Dans le cadre de cette proposition, le KYOCERA TASKalfa 2554ci de l'école publique bénéficiera d'une extension de garantie gratuite jusqu'au 31 août 2030.

   Coût d'acquisition : 3 405 € HT (ou location sur 60 mois 69.00 € HT/mois)

2) Une extension de garantie forfaitaire pour 1 an, portant ainsi la fin du contrat au 21 décembre 2027.

   Extension de garantie annuelle : 635.46 € HT

   Contrat de services KFS : 1.777 € HT/mois/périphérique

   Contrat de maintenance : 0.00441 €/ page en N & B (tonner inclus)

   0.04408 €/ page couleur (toner inclus)

   Contrat de service connexion : 11.30 € HT/mois/périphérique

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20261112-DELIB_70_26-DE

3) Fin de contrat de service pour le KYOCERA TASKalfa 3252ci au 21 Décembre 2026 avec relevés des compteurs pour clôturer tous vos contrats de services. On fonctionnera donc ici au coup par coup avec un devis de réparation pour le KYOCERA de la Mairie. (Déplacement, Main d'œuvre, toner, pièces détachées seront facturables)

Après en avoir délibéré :

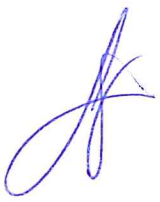
Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de retenir le choix n°2 de la société BRS, soit l'extension de contrat pour une durée de 1 an pour le copieur de la mairie pour un montant de 635.46€ HT

Pour : 15 contre : / abstention : /

Le secrétaire

Cédric LEFEUVRE



PEC

Le Maire

DESPRES Benoit

